

UNE INTERCOMMUNALITÉ DE PROJETS, MODERNE ET SOLIDAIRE

En même temps que les besoins des populations, augmentent leurs souhaits de voir améliorer leur environnement et leur vie quotidienne. Seules, les communes ne peuvent plus faire face à ces mutations, voire, s'agissant de la transition écologique, à de véritables révolutions. Dans le même temps, cette année, 565 intercommunalités et 18700 communes françaises voient leur Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) diminuer. Sur l'Agglo, ce versement d'État représente 9,5 % de ses dépenses réelles de fonctionnement. Son importance n'est donc pas neutre. Si, sur le territoire, il passe de 2001 176 € en 2018 à 1897 523 € en 2019, la péréquation de solidarité entre intercommunalités riches et pauvres permet, heureusement, d'atténuer cet effet négatif.

Plus insidieuse apparaît cependant la diminution annuelle à venir de 5 % de la DGF dès lors que le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) n'atteint pas 35 %. En clair, l'Agglo doit assumer de nouvelles compétences si elle ne veut pas voir l'aide de l'État chuter de moitié en dix ans. Voilà pourquoi, elle assumera en lieu et place des communes le fonctionnement et l'investissement des centres de secours en finançant à compter de 2020 le contingent du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Cette opération blanche verra l'intercommunalité récupérer le montant de la dotation payée par les communes et évaluée à environ deux millions d'euros avant de le reverser au SDIS. En échange de quoi, l'Agglo verra sa DGF maintenue et les communes n'auront plus à régler l'éventuelle augmentation demandée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Chacun y gagne donc.

Collectivité réactive, l'Agglo fait ainsi face aux besoins des communes et des habitants – ici, en matière de sécurité civile - et innove pour maintenir le niveau de ses recettes. En clair, chaque année, lors de l'élaboration de son budget, elle doit d'abord comprendre pour entreprendre. Reste que, de son côté, l'État doit renforcer la péréquation et la dotation d'intercommunalité. Mieux, si le nombre d'habitants doit entrer en ligne de compte dans le calcul de la DGF, la qualité des services rendus doit, également, être mieux intégrée.

Au quotidien, l'Agglo s'efforce de répondre aux nouveaux besoins, d'y associer les populations comme dans la configuration des tiers-lieux numériques et, surtout, de faire vivre une intercommunalité de projets, moderne et solidaire.



HIER

ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le 8 avril, le Conseil communautaire approuvait le Programme Local de l'Habitat 2019/2024 ensuite, soumis, pour avis, aux 48 communes membres de l'Agglo ainsi qu'au Syndicat Mixte du Pays Chaunois. Après leur vote favorable, ce document essentiel est donc adopté sans modification. Il va maintenant être transmis au Préfet de l'Aisne pour avis avant d'être notifié à l'Agglo dès son passage au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) des Hauts-de-France.



AUJOURD'HUI

LES ACCUEILS DE LOISIRS SONT PRÊTS



Accessibles à tous les enfants du territoire, les accueils de loisirs sans hébergement ouvrent du 8 juillet au 2 août et du 5 août au 30 août sur les sites de Beautor, Charmes et Saint-Gobain, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, avec la possibilité d'un accueil à partir de 8h et jusqu'à 18h et durant la pause méridienne. Les inscriptions sont enregistrées au Pôle Enfance/Jeunesse, rue Saint-Auban, à La Fère, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (fermeture à 16h15 le vendredi). Tél.: 03.23.38.42.20.

DEMAIN

DÉCHETS MÉNAGERS: DE NOUVEAUX BACS DE COLLECTE

Le Conseil de l'Agglo vient d'autoriser son Président à signer le marché de fourniture de bacs roulants pour la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers, tant pour les ordures ménagères résiduelles que pour les recyclables. À partir du 15 septembre et jusqu'à la fin de l'année, les agents de la société



« Sepur », chargée de la collecte des déchets ménagers sur le territoire, passeront dans les habitations pour livrer ces 48 000 bacs fournis par la société « Craemer France ».

NOS DOSSIERS

TRANSFERT DU FINANCEMENT DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS



Sans nouvelles compétences et un coefficient d'intégration fiscal (CIF) de 35 %, essentielle au (bon) fonctionnement de l'Agglo, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est appelée à diminuer de 5 % par an. Soit une réduction de moitié d'ici une dizaine d'années. L'Agglo doit donc se doter de compétences nouvelles. Au 1^{er} janvier 2020, après l'accord de la majorité qualifiée des communes membres, elle prendra en charge le financement du contingent du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Pour les communes, il s'agira d'une opération blanche. Leurs attributions de compensation diminueront de l'ordre de deux millions d'euros, mais elles n'auront rien à verser au SDIS. Dans le même temps, l'Agglo verra, elle, sa DGF, donc ses moyens, maintenus.

Le Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté d'Agglomération s'est achevé au 31 décembre 2018. Cette convention d'objectifs et de co-financement signée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) soutient financièrement et techniquement la mise en œuvre de la politique de l'Agglo en matière d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

UN NOUVEAU CONTRAT ENFANCE - JEUNESSE

À ce titre, conclu pour une durée de quatre ans, le nouveau contrat améliorera l'offre d'accueils des jeunes jusqu'à 17 ans en favorisant leur épanouissement et leur intégration grâce à une plus grande responsabilisation et à un meilleur apprentissage de la vie sociale.



Le nouveau contrat améliorera l'offre d'accueils des jeunes jusqu'à 17 ans en favorisant leur épanouissement et leur intégration grâce à une plus grande responsabilisation et à un meilleur apprentissage de la vie sociale.



CARTONS : EXPÉRIMENTATION D'UNE COLLECTE NUMÉRISÉE ET SOLIDAIRE

L'Agglo engage une action innovante avec une collecte numérisée des cartons des professionnels. Après une enquête sur le ramassage en porte-à-porte, il fut constaté que malgré ce passage, un volume important était toujours enfoui pour un coût non négligeable et, donc, sans valorisation.

Aussi, sera expérimentée une collecte de ces cartons grâce à une application numérique dédiée afin de géolocaliser l'émetteur de déchets et d'en assurer la traçabilité,

de la collecte jusqu'à l'acheminement. Une phase pilote sera organisée du 1^{er} septembre au 30 novembre 2019. À l'issue de cette période, un bilan technique et financier sera réalisé et permettra de décider des suites à donner à cette expérimentation.

ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS ET INNOVANTS : D'ABORD CONNAÎTRE LES ATTENTES

Dans le cadre de sa feuille de route numérique, l'Agglo stimule l'entrepreneuriat par le biais de la création de lieux d'innovation et d'expérimentation destinés à diversifier une économie locale vecteur de création d'emplois. Le cabinet « Tactis » va réaliser l'étude de préfiguration d'un nouveau dispositif de médiation numérique innovant. Un questionnaire destiné à recueillir les attentes de chacun est disponible sur : https://fr.surveymonkey.com/r/Tiers_lieux_Agglo_CTLF



AVEC VOUS

UN MOIS DE JUILLET MUSICAL AVEC « CANTONS CHANTE »



Financée par l'Agglo, cet été débute la 17^e édition du festival « Cantons Chante » organisée par l'association « Espaces Musiques ». Cette série de concerts gratuits ponctuera le mois de juillet de notes musicales colorées avec – chacun l'espère – une météo conciliante. Les concerts sont programmés à 20 h le samedi 6 juillet à Villequier-Aumont, place Sainte-Aldegonde ; le vendredi 12 juillet à Saint-Gobain, place de l'église, le samedi 20 juillet à Caumont, parc de la Vilette et, le samedi 27 juillet à Ugny-le-Gay, place de la mairie.

Le programme détaillé est disponible sur : <http://www.cantonschante.fr>

L'AGENDA

Mardi 2 juillet : Rencontres industrielles régionales à Chauny.

Mercredi 3 juillet, 9h30 : Groupe de travail « Étude de création d'un village d'entreprises sur la ZES Evolis ».

Jeudi 4 juillet, 9h : Lancement de l'inventaire des zones Humides avec le Pays Sources et Vallées.

Jeudi 4 juillet, 17h : Réception de fin d'année des enseignants des écoles à Beautor.

Samedi 6 juillet, 20h : Festival « Cantons chante », à Villequier-Aumont.

Lundi 8 juillet, 17h : Réunion de la commission culture / tourisme.

Mardi 9 juillet, 9h : Comité de pilotage « Étude Tiers lieux numériques »

Vendredi 12 juillet, 20h : Festival « Cantons chante », à Saint-Gobain

Samedi 20 juillet, 20h : Festival « Cantons chante », à Caumont

Samedi 27 juillet 20h : Festival « Cantons chante », à Ugny le Gay



Email : accueil@ctlf.fr